Université Paris IV Sorbonne Département d'études arabes et hébraïques Année universitaire 2013-2014

INITIATION A LA CIVILISATION ARABO-MUSULMANE Élise Voguet

L1AR004U / L1X102AR / L1ARCVNS (1^{er} semestre)

Vendredi 10h-12h, Site Clignancourt, Amphi Mayeur

PROGRAMME DES COURS

PREMIER SEMESTRE

27 septembre : Introduction / L'Arabie avant l'Islam

4 octobre : Méthodologie du commentaire de texte : al-Mas'ūdi sur les mœurs des Arabes

avant l'Islam

11 octobre : Le Prophète et la prophétologie.

18 octobre : La Révélation : texte d'Ibn Hišām et extraits du Coran.

25 octobre : Le Coran et le *hadīth* / Les piliers de l'islam.

8 novembre : Le nom et la tribu.

15 novembre : Les enjeux de la succession et la fitna.

22 novembre : l'expansion musulmane / texte de Théophane le Confesseur

29 novembre : Le califat omeyyade / texte de Tabari, la succession de Yazid Ier

6 décembre : Les voies de l'islamisation

13 décembre : **Interrogation** /. La révolution abbasside et le califat 750-1258.

20 décembre : La question de l'autorité en Islam sunnite / texte d'Abū Yusūf, portrait du bon calife.

En cas d'urgence vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante : <u>elise.voguet@irht.cnrs.fr</u>

BIBLIOGRAPHIE

Vocabulaire et notions

- D. et J. Sourdel, Dictionnaire historique de l'islam, PUF, Paris, 1996.
- A. Moezzi (dir.), Dictionnaire du Coran, Paris, 2007.

Encyclopédie de l'Islam, deuxième édition, Leyde (depuis 1954).

Les manuels d'histoire

- A. Ducellier, M. Kaplan, B. Martin, Le Moyen-Âge en Orient. Byzance et l'Islam, Paris, 1990.
- R. Mantran, L'expansion musulmane, PUF, Collection Nouvelle Clio, Paris, 5^e édition, 1995.
- A. Ducellier, F. Micheau, Les pays d'islam, Paris, Hachette supérieur, 2000.
- Ph. Sénac, Le monde musulman du VII^e au X^e siècle, Paris, Sédes, 2000.
- D. et J. Sourdel, La civilisation de l'islam classique, Paris, Arthaud, 1968, rééd. Paris, 2000.
- D. Sourdel, L'islam médiéval. Religion et civilisation, Paris, PUF, 2005.

Islamologie

- H. Corbin, *Histoire de la philosophie islamique*, Paris, 1964 (dernière édition de 1999)
- H. Laoust, Les schismes dans l'Islam, Paris, 1965.
- L. Gardet, L'islam. Religion et communauté, Paris, 1967 (réed. 2002).
- M. Rodinson, Mahomet, Paris, 1968.
- H. Djaït, La grande discorde religieuse et politique dans l'islam des origines, Paris, 1989.

Montgomery Watt, Mahomet, Paris, 1989.

- H. Halm, Le chiisme, Paris, 1996.
- S. Mervin, Histoire de l'islam. Fondements et doctrines, Paris, 2000.
- A.-L. de Prémare, Les fondations de l'Islam. Entre écriture et histoire, Paris, 2002.
- A.-L. de Prémare, Aux origines du Coran. Questions d'hier, approches d'aujourd'hui, Paris, 2004.
- A. Moezzi et C. Jambet, Qu'est-ce que le shî'isme?, Paris, 2004.
- F. Déroche, Le Coran, Paris, Que sais-je?, 2008.
- A. Nef et V. Van Renterghem, Muhammad, récits primordiaux, La documentation française, 2011.

TRANSLITTÉRATION

.

 \bar{a}

b ب

ت t

<u>ٹ</u> <u>t</u>; <u>th</u>

ر hِ

خ ḫ; <u>kh</u>

2 d

 \underline{d} ; \underline{dh}

ر r

z ز

s س

ش š; <u>sh</u>

ې ص

d ض

ل ط

z ظ

، ع

ġ ; g<u>h</u>

f ف

q; ķ

ك k

J 1

m م

ن n

ه h

ū ou w

آ ou y ي

ع ā

ة a ou at

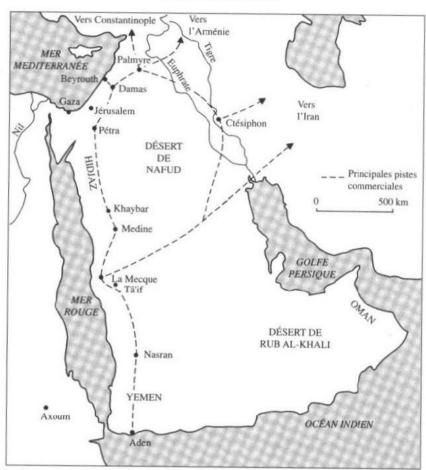
о́- а

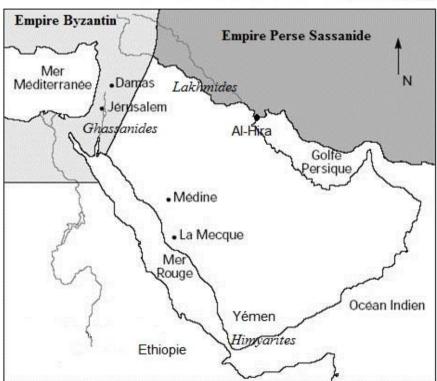
င်္- u

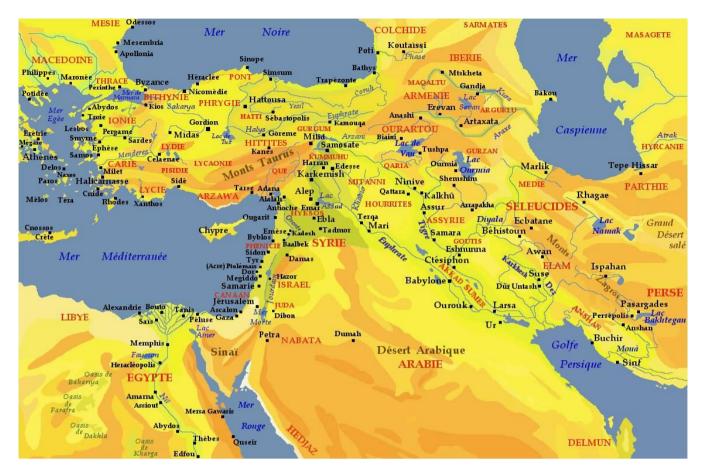
ৃ- i

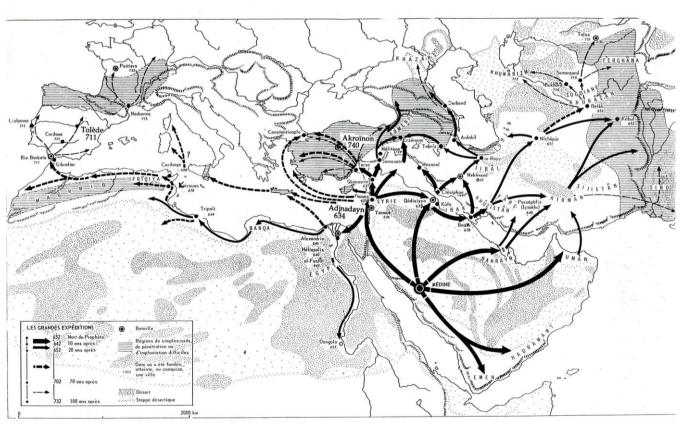
Cartes et frises chronologiques

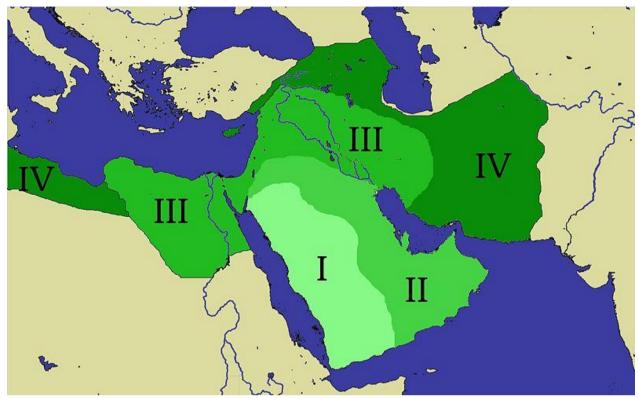
L'Arabie avant l'Islam



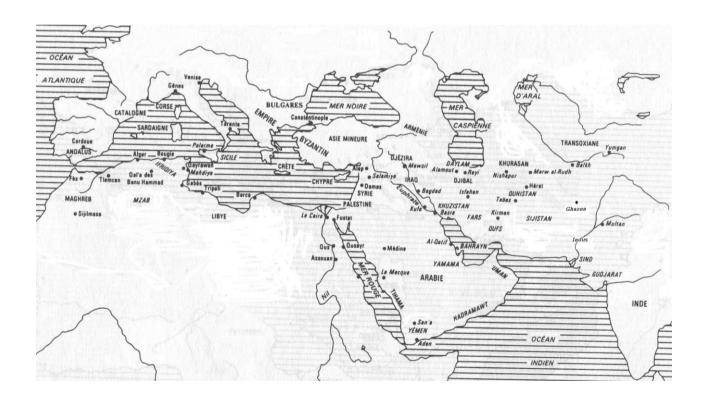


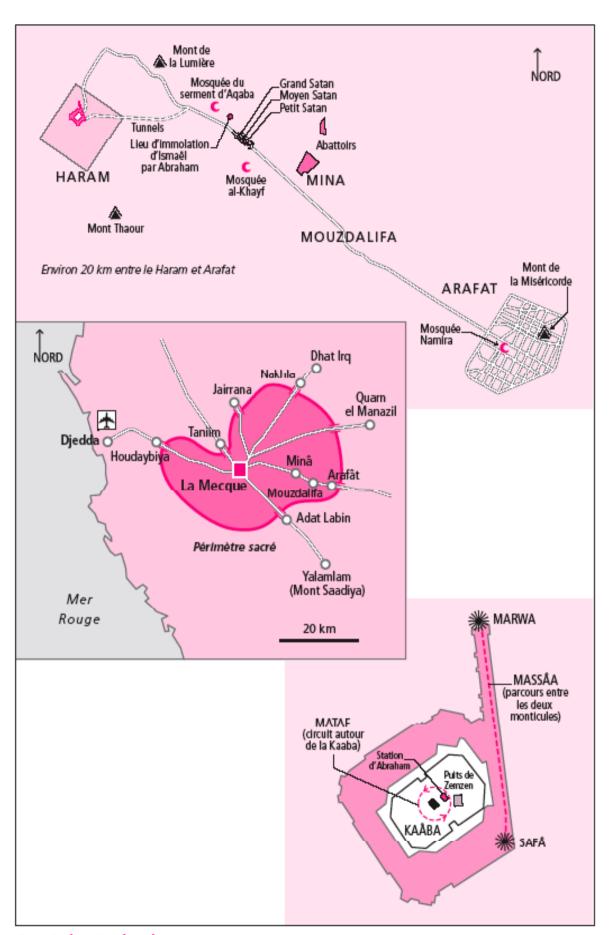




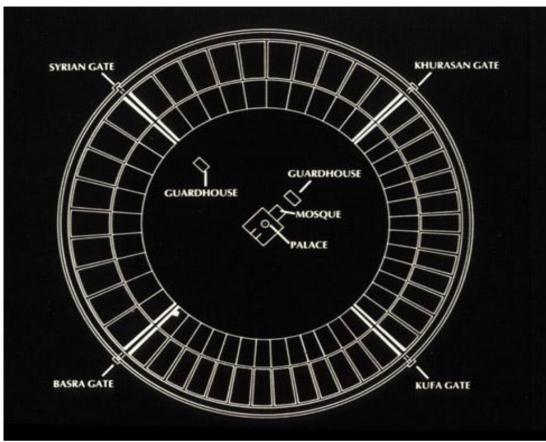


I – Sous Muhammad ; II – Abû Bakr (Ben Walîd) ; III – 'Umar ; IV : 'Uthmân



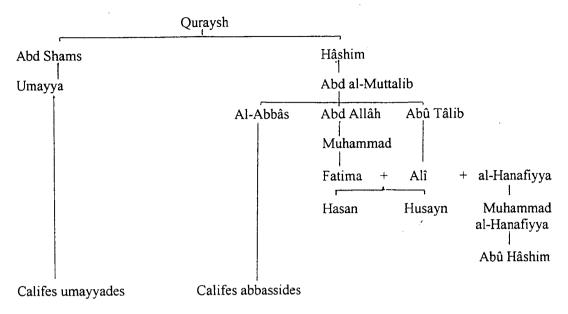


Carte 2 : les rites du pèlerinage

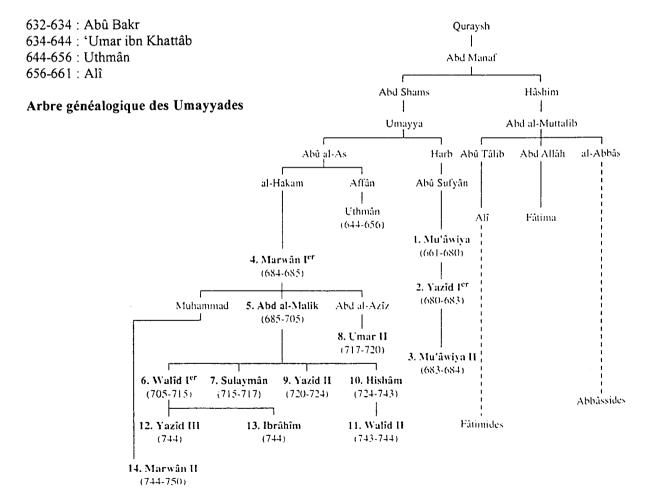


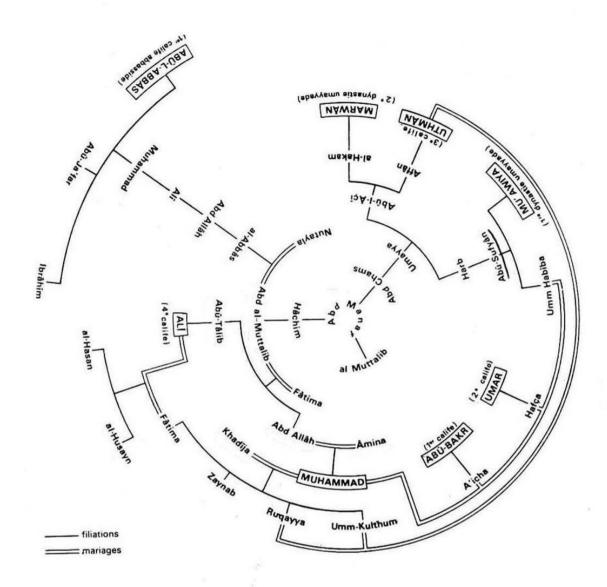
Plan de Bagdad

La famille du Prophète



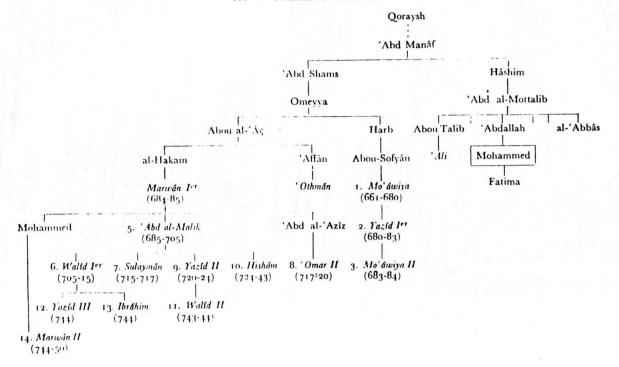
Les califes râshidûn (632-661)





La famille du prophète Source : André Miquel, *L'islam et sa civilisation*

II. - CALIFES OMEYYADES



Les califes umayyades (661-750)

Les Sufyanides (661-684)

661-680 : Mu'âwiya 680-683 : Yazîd Ier 683-684 : Mu'âwiya II

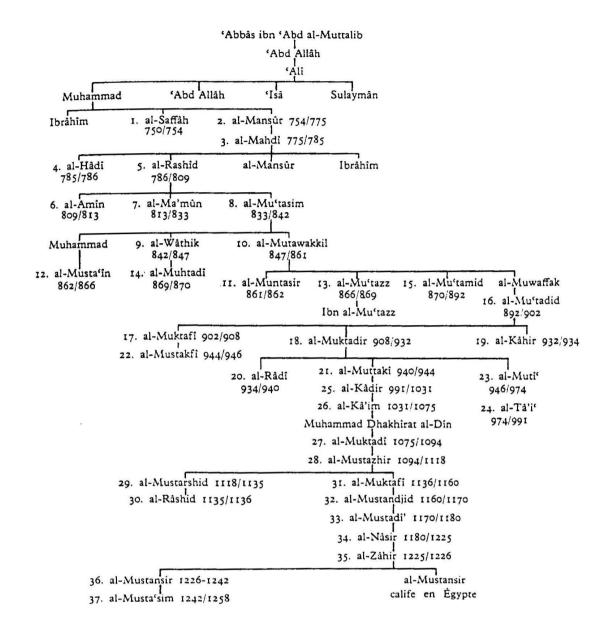
Les Marwanides (684-750)

684-685 : Marwân Ier 685-705 : Abd al-Malik 705-715 : Walîd Ier 715-717 : Sulaymân 717-720 : 'Umar II 720-724 : Yazîd II 724-743 : Hishâm 743-744 : Walîd II 744 : Yazîd III

744 : Ibrahim

744-750 : Marwân II

Arbre généalogique des Abbassides



Les califes abbassides (750-1258)

750-754 : al-Saffâh 754-775 : al-Mansûr 775-785 : al-Mahdî 785-786 : al-Hâdî 786-809 : Harun al-Rashîd

809-813 : al-Amîn 813-833 : al-Ma'mûn 833-842 : al-Mu'tasim 842-847 : al-Wâthiq 847-861 : al-Mutawwakil I

861-862 : al-Muntasir 862-866 : al-Musta'in 866-869 : al-Mu'tazz 869-870 : al-Muhtadî 870-892 : al-Mu'tamid 892-902 : al-Mu'tadid 902-908 : al-Muktafî 908-932 : al-Muqtadir 932-934 : al-Qâhir 934-940 : al-Râdî 940-944 : al-Muttaqî 944-946 : al-Mustakfî 946-974 : al-Muti' 974-991 : al-Ta'i' 991-1031 : al-Qadir 1031-1075 : al-Qa'im 1075-1094 : al-Muqtadi 1094-1118 : al-Mustazhir 1118-1135 : al-Mustarshid 1135-1136 : al-Rashid 1136-1160 : al-Muqtafi 1160-1170 : al-Mustanjid 1170-1180 : al-Mustadi 1180-1225 : al-Nasir 1225-1226 : al-Zahir 1226-1242 : al-Mustansir

1242-1258 : al-Muzta'sim

Textes et documents :

Les mœurs des Arabes avant l'Islam

Source : Al-Mas'ûdî, *Les prairies d'Or*, trad. de C. Pellat, Paris, 1962.

§ 1101 Arrivons maintenant à l'objet principal de ce chapitre, conformément au titre que nous lui avons donné, à savoir : la vie nomade chez les Arabes et les autres nations étrangères à la civilisation. (§ 1102) On explique de différentes manières les causes qui les déterminèrent à choisir ce genre de vie. Pour beaucoup, la première génération des habitants de la terre vécut un certain temps sans construire de maisons, ni bâtir de villes (...) Ce groupe humain continua de suivre le mode de vie primitif

§ 1103 D'autres auteurs expliquent de la façon suivante les débuts (du nomadisme) : lorsque les eaux du Déluge dans lequel Dieu fit périr les hommes, du temps de Noé, se furent retirées, ceux qui échappèrent à la mort se mirent à la recherche de pâturages et s'établirent au désert, les autres se fixèrent dans les pays qu'ils trouvèrent à leur convenance (...).

§ 1108 Les Arabes virent dans la vie nomade et dans le choix continuel d'une (nouvelle) région (la condition) la plus digne d'une (race) noble et la plus conforme à sa fierté naturelle. À leurs yeux, être maîtres du choix de leur territoire et habiter où bon leur semble vaut mieux que tout autre (genre de vie), et c'est pourquoi ils ont adopté le séjour du désert.

§ 1109 Selon une autre opinion, doués par Dieu d'aspirations sublimes, de desseins généreux et de nobles facultés, d'une énergique fierté, cherchant toujours à se soustraire à l'infamie et à fuir toute honte, les anciens Arabes étudièrent sérieusement les contrées habitables et pesèrent le fort et le faible de chacune. Convaincus, après un examen attentif que les villes et les demeures bâties par l'homme ne recélaient que des hontes et des vices de toutes sortes, ceux d'entre eux qui se distinguaient par leur expérience et leur discernement déclarèrent : « Les pays sont, comme le corps humain, exposés aux maladies et aux calamités ; il faut par conséquent opter pour telle ou telle contrée, à raison des conditions de salubrité qu'elle présente (...). Parmi tous les peuples dispersés qui vivent à l'état nomade, les Arabes occupent le premier rang, grâce aux avantages particuliers que leur offrent les contrées de leur choix et le soin qu'ils ont mis à les chercher.

§ 1112 Les Arabes, en faisant choix de leurs campements, distinguent les campements d'hiver de ceux d'été (...) En outre toutes les tribus ont des points d'eau autour desquels elles se réunissent, et des terrains de parcours qui leur appartiennent et où elles dressent leur campement; tels sont les déserts de la Dahnâ', de la Samâwa, les Tihâmas, les plateaux, les plaines, les dépressions et les ravins (...).

Muhammad et la Révélation

Source: Ibn Hichâm, La biographie du prophète Mahomet, trad. W. Atallah, Paris, 2004, p. 79-81

Ibn Ishâq a dit : Muhammad, lorsque Dieu voulut l'honorer et lui accorder le privilège de la

prophétie, avait l'habitude, pour ses besoins de s'éloigner de la ville. Il s'engageait dans les sentiers qui le menaient dans les vallons des environs de La Mecque. Là, il ne pouvait passer près d'un rocher ni près d'un arbre sans qu'ils lui disent : « Salut à toi, Envoyé de Dieu ». Le Prophète se retournait et regardait à droite, à gauche et derrière lui, mais il ne voyait que des rochers et des arbres. Cette situation dura aussi longtemps que Dieu le voulut.

Dieu fit aimer la solitude à l'Envoyé de Dieu, de telle sorte qu'il se plaisait beaucoup à se retirer seul, loin du monde. Il avait l'habitude tous les ans de faire une retraite d'un mois à Hirâ' (à deux lieues de la Mecque), où il donnait à manger aux pauvres qui le sollicitaient. C'était une pratique de la *hanîfiyya* à laquelle se livraient certains hommes des Quraych avant l'islam. Au bout d'un mois, il quittait sa retraite et, avant même de rentrer chez lui, il allait à la Ka'ba et accomplissait autour d'elle sept rondes rituelles.

L'année où Dieu voulut l'honorer et lui attribuer sa mission prophétique, à l'âge de quarante ans, au mois de ramadân, l'Envoyé de Dieu sortit de sa retraite pour Hirâ', comme il avait coutume de le faire. Il était accompagné de sa famille. La nuit même où Dieu lui fit l'honneur de sa mission, l'ange Gibrîl (Gabriel) vint le voir. L'Envoyé de Dieu racontait : tandis que je dormais, Gibrîl se présenta à moi, tenant un étui en feutre brodé, contenant un livre.

- Lis, m'ordonna-t-il.
- Lire quoi ? Demandai-je.

Il appliqua alors l'étui sur mon visage, m'empêchant de respirer à tel point que je crus en mourir. Au risque de m'étouffer, Gibrîl ne cessa de m'ordonner de lire. Je demandai, excédé :

- Enfin, lire quoi?
- Lis au nom de ton Seigneur qui a créé!

Il a créé l'homme d'un caillot de sang

Lis !...

Car ton Seigneur est le très-Généreux

Qui a instruit l'homme au moyen du calame

Et lui a enseigné ce qu'il ignorait (Coran, 96, 1-5)¹.

Je lus. Gibrîl se tut et s'en alla loin de moi. Je me réveillai en sursaut et ces mots étaient comme gravés dans mon cœur. Je sortis et, arrivé au milieu de la colline, j'entendis une voix du ciel crier : « Muhammad, tu es l'Envoyé de Dieu et je suis l'ange Gibrîl ». Je levai les yeux vers le ciel et je vis Gibrîl sous la forme d'un homme, les pieds sur l'horizon. Je m'arrêtai et regardai sans bouger. Puis j'essayai de regarder ailleurs et, à tous les coins de l'horizon, je n'avais que cette image. Je suis ainsi resté figé sur place, sans pouvoir avancer ni reculer. Khadîja avait envoyé des hommes à ma recherche. Ils arrivèrent jusqu'aux hauteurs de La Mecque et s'en retournèrent auprès d'elle, tandis que j'étai cloué au même endroit. L'image de Gibrîl disparut enfin et je revins chez moi. Je m'assis contre Khadîja, collé à elle. Elle me demanda : « Abû-l-Qâsim, où étais-tu ? J'ai envoyé des gens à ta recherche ! ». Je lui racontai ce que j'avais vu. « C'est de bon augure, dit-elle. Cousin, tiens bon ! Tu seras le prophète de cette nation, je le jure par Celui qui tient ma vie dans sa main ».

Khadîja se leva, s'enveloppa de son manteau et s'en alla chez son cousin Waraqa b. Nawfal. Celui-ci avait embrassé le christianisme, s'était instruit dans les livres et avait

¹ Trad. D. Masson, Paris, 1967.

beaucoup appris auprès des gens de la Torah et des Évangiles. Khadîja lui rapporta ce que l'Envoyé de Dieu lui avait dit avoir vu et entendu. « Saint, Saint! s'exclama-t-il. Khadîja si tu m'as dit la vérité, Muhammad, je le jure par Celui qui tient ma vie dans sa main, Muhammad est en train de recevoir la Grande Loi, celle que reçut Moïse. Il est le prophète de cette nation. Dis-lui de persévérer ».

Les trois seuls versets du Coran qui mentionnent nommément Gabriel

1) Sourate 2: La vache

Versets 91-92 (dans la traduction de Kazimirsky) 97-98 dans les éditions arabes :

91/97 « Dis : Qui se déclarera l'ennemi de Gabriel ? C'est lui qui, par la permission de Dieu, a déposé sur ton cœur le livre destiné à confirmer les livres sacrés venus avant lui pour servir de direction et annoncer d'heureuses nouvelles aux croyants. »

92/98 « Celui qui sera l'ennemi du Seigneur, de ses anges, de ses envoyés, de Gabriel et de Michel, aura Dieu pour ennemi, car Dieu hait les infidèles. »

2) Sourate 66 : La Défense

Verset 4 « Revenez à Dieu, si vos cœurs sont coupables, il vous pardonnera. Si vous êtes rebelles au Prophète, le Seigneur est son protecteur. Gabriel, tout homme juste parmi les croyants et les anges, lui prêteront assistance. »

Les premières conquêtes arabo-musulmanes vues par un auteur byzantin

Source: Théophane le Confesseur, *Chronique*, trad. angl. C. Mango et R. Scott trad., *The Chronicle of Theophanes Confessor* — *Byzantine and Near eastern History AD 284-813*, Oxford, 1997, p. 466 et 468-470.

Annus Mundi 6123 [...]

[...] Mouamed [Muhammad] qui était mort peu avant, avait désigné quatre émirs afin de combattre les membres de la nation arabe qui étaient chrétiens, et ils se rendirent devant un village du nom de Mouchea [Mu'ta?], où se trouvait le *vicarius* Théodore, dans l'intention de surprendre les Arabes le jour où ils sacrifiaient à leurs idoles. Le *vicarius*, apprenant cela d'un certain Qurayshite du nom de Koutabas, qui était à sa solde, rassembla tous les soldats qui gardaient le désert et, après s'être assuré grâce aux Sarrazins du jour et de l'heure auxquels ils comptaient attaquer, il lança lui-même l'attaque contre le village de Mothous [Mu'ta], tua trois émirs et grande partie de leur armée. L'un d'entre eux, appelé Chaled [Khaled], qu'ils appelaient « l'Épée de Dieu », en réchappa. Désormais, certains des Arabes voisins recevaient de petites sommes des empereurs pour surveiller les limites du désert. C'est alors qu'un eunuque arriva pour distribuer les salaires des soldats, et quand les Arabes vinrent les recevoir

comme c'était la coutume, l'eunuque les renvoya en disant : « L'Empereur qui peut à peine verser leur soldes à ses soldats, peut encore moins le faire pour ces chiens ! ». Affligés de cela, les Arabes allèrent trouver les membres de leur tribu, et ils les guidèrent jusqu'à la riche région de Gaza, qui est la porte du désert en direction du Mont Sinaï.

Annus Mundi 6125 24éme année d'Héraclius 3éme année d'Aboubacharos [Abû Bakr] 1ère année de Sophronios, évêque de Jérusalem (3 ans) 1ère année de l'épiscopat de Kyros à Alexandrie (10 ans)

En cette année, Aboubacharos [Abû Bakr] mourut après avoir été émir deux ans et demi, et Oumaros ['Umar] lui succéda au pouvoir. Il envoya une expédition contre l'Arabie et pris Bostra [Bosra] et d'autres villes. [...]

Annus Mundi 6126 25éme année d'Héraclius, empereur des Romains (31 ans) 1ère année d'Oumaros (12 ans) 2eme année de Sophronios, évêque de Jérusalem (3 ans) 2eme année de l'épiscopat de Kyros à Alexandrie (10 ans)

Cette année, les Sarrazins — en très grand nombre— sortant de l'Arabie lancèrent une expédition dans la région de Damas. Lorsque Baanes [Vahân] eut appris cela, il envoya un message au *sakellarios* impérial, en lui demandant de venir à son aide avec son armée, car il voyait le nombre immense des Arabes. Le *sakellarios* rejoignit alors Baanes [Vahân] et, quittant Émèse, ils rencontrèrent les Arabes. La bataille se déroula et le premier jour, qui était un mardi, 23éme jour du mois de Loos, les hommes du *sakellarios* furent défaits. Les soldats de Baanes [Vahân] se rebellèrent alors et proclamèrent ce dernier empereur, abjurant Héraclius. Alors les hommes du *sakellarios* se retirèrent et les Sarrazins, profitant de l'occasion, se lancèrent dans la bataille. Un vent du sud soufflait en direction des Romains et, comme ils ne pouvaient affronter l'ennemi à cause de la poussière, ils furent défaits. S'engageant dans les gorges de la rivière Hiermouchtas [Yarmûk], ils périrent tous, l'armée des deux généraux totalisant 40 000 hommes. Ayant remporté cette victoire éclatante, les Sarrazins se rendirent à Damas et s'en emparèrent, de même que de la Phénicie, où ils s'installèrent et d'où ils lancèrent des expéditions contre l'Égypte.

Kyros, l'évêque d'Alexandrie, avait été informé de leur attaque; il prit des mesures et craignant leur rapacité, il conclut un traité avec eux, promettant que l'Égypte leur paierait chaque année 200 000 *denarii* et leur envoya cet argent en respectant les délais fixés. En versant ces sommes pendant trois ans, il épargna un désastre à l'Égypte. Toutefois, Kyros fut accusé devant l'empereur d'avoir donné aux Sarrazins l'or de l'Égypte. L'empereur, furieux, envoya un message le rappelant et désigna un certain Manuel, d'origine arménienne, comme *augustalis*. À la fin de l'année, les percepteurs sarrazins vinrent recevoir l'or, mais Manuel les renvoya les mains vides, en disant : « Je ne suis pas désarmé comme Kyros pour que je doive vous verser un tribut. Au contraire, je suis armé ». Ces hommes une fois partis,

les Sarrazins prirent immédiatement les armes contre l'Égypte, et après avoir livré bataille contre Manuel, ils le mirent en déroute. Il se réfugia à Alexandrie avec un petit nombre d'hommes. Ensuite les Sarrazins imposèrent des taxes à l'Égypte.

La succession de Yazīd Ier.

Source: Tabari, Les Omayyades. Extraits de la Chronique de Tabari, trad. H. Zotenberg, Paris, Sindbad, 1983, p. 58-61.

Yezîd mourut à l'âge de trente-neuf ans, après avoir régné trois ans et neuf mois. Son fils Mo'âwiya (...) proclamé calife au palais de Damas, mourut quarante jours après.

Les habitants de Syrie étaient partagés en deux fractions. Les uns voulaient proclamer comme calife Khâlid, fils de Yezîd; les autres 'Abdallah, fils de Zobaïr. (...) Merwân, fils de Hakam, en revenant de Médine se prononça en faveur d''Abdallah, fils de Zobaïr ; car Khâlid était fort jeune, il n'avait que seize ans, tandis que, disait Merwân, le fils de Zobaïr était un homme âgé, sage, et un homme de bien, et de plus parent du Prophète. Merwân ne songea pas un instant à la possibilité de se voir lui-même investi du califat. 'Obaïdallah, fils de Ziyâd [et gouverneur de l'Irâq] était opposé à l'élection de Khâlid, à cause des griefs qu'il avait à l'égard de son père Yezîd. (...) Il se tourna vers Merwân. Celui-ci était dans l'intention de se rendre auprès d''Abdallah, fils de Zobaïr, à la Mecque lorsque 'Obaïdallah vint le trouver et lui dit : J'ai appris que tu veux partir pour la Mecque et prêter serment à 'Abdallah fils de Zobaïr. – En effet répondit Merwân, qui pourrait-on nommer, si ce n'est lui ; car Khâlid est un enfant ? – Il n'y a que toi, reprit 'Obaïdallah qui en sois digne. (...)

Le gouverneur de Damas voulut faire proclamer 'Abdallah fils de Zobaïr, et faire prêter le serment en son nom. Il monta en chaire et prononça un discours dans lequel il parla en termes énergiques de la mauvaise conduite de Yezîd. (...) Trois hommes de l'armée (...) se levèrent successivement (...) en disant : Est-ce là la récompense des bienfaits de Yezîd, que tu appelles le peuple à reconnaître le fils de Zobaïr ! (...) il ne faut pas que la souveraineté sorte de la famille d'Omayya ! Elle appartient de droit à Khâlid fils de Yezîd !

[les adversaires dirent] C'est à 'Abdallah, fils de Zobaïr, que le pouvoir doit appartenir. Il est parent du Prophète, et par son âge et sa science il est le plus digne de commander. Il est le plus vénérable des Qoraïchites. La Syrie, l'Irâq, la Mecque et Médine et tout le Yemen ont reconnu Ibn-Zobaïr; pour quelle raison vous, habitants de Damas, voudriez-vous le rejeter?

(...) Le lendemain, les habitants de Damas se réunirent pour délibérer. Ils inclinaient pour Khâlid, fils de Yezîd, mais ils hésitaient à se mettre en opposition avec le monde entier, qui avait reconnu 'Abdallah, fils de Zobaïr; et cependant ils ne voulaient pas que la souveraineté sortît de la famille d'Omayya. En voyant venir de loin 'Obaïdallah, fils de Ziyâd, les chefs de la ville dirent qu'il fallait demander son avis. On le fit entrer et on lui demanda de faire connaître son opinion. 'Obaïdallah dit: Il n'est pas opportun de prêter le serment au fils de Zobaïr, et il ne faut pas faire sortir la souveraineté de la famille d'Omayya. Vous savez combien de guerres les Syriens ont soutenues pour Mo'âwiya, afin de lui assurer le pouvoir. Si aujourd'hui on l'ôtait à sa famille ce serait comme si vous méprisiez vos pères. Quant à Khâlid, fils de Yezîd, il n'a aucun droit de monter sur le trône; car aujourd'hui le droit n'appartient à personne. Celui qui montera sur le trône aura beaucoup à lutter contre le fils de

Zobaïr. Or Khâlid est jeune et sans expérience. Il nous faut quelqu'un de la famille d'Omayya, et je ne vois personne qui soit plus apte au califat, par sa prudence et son expérience, que Merwân, fils de Hakam. Tous les assistants s'écrièrent : Tu as raison ! Et on lui prêta serment sur le champ.

Portrait du « bon calife » à la fin du VIII^e siècle

Source : Abû Yûsuf Ya'kûb, *Kitâb al-Kharâj – Livre de l'Impôt foncier*, éd. et trad. E. Fagnan, Paris, 1921, p. 1-5 et 234-235

Sache, ô Émir des Croyants, que le Dieu glorieux t'a investi d'un pouvoir considérable qui entraîne avec soi la plus haute récompense ou le plus dur châtiment. Soir et matin, tu as à édifier pour un peuple nombreux dont Allâh te constitue le berger, pour qui Il se fie à toi, par le moyen de qui Il te met à l'épreuve et de qui Il te donne à administrer les affaires. Or, quand un édifice est bâti sur autre chose que la piété, Allâh ne tarde guère à l'attaquer par les fondements et à le faire choir sur celui qui l'a élevé et en a tiré aide contre lui. Ne gaspille donc pas le pouvoir dont tu as été investi par Allâh sur la *umma* et les sujets, car la puissance dans l'action ne se produit qu'avec l'agrément divin. [...]

Les pasteurs d'hommes doivent rendre compte à leur seigneur comme un berger à ses maîtres : aussi dois-tu pratiquer la justice dans l'exercice des fonctions qu'Allâh t'a confiées, ne t'en eût-il investi que pour un moment. Au jour du Jugement, Allâh accordera le plus de félicité au prince qui aura rendu ses administrés les plus heureux. Ne te détourne pas de la voie droite de crainte d'en détourner tes sujets ; garde-toi de laisser inspirer tes ordres par la passion et tes châtiments par la colère ! [...] Que, quand il s'agit des ordres d'Allâh, tous, grand et petits, soient à tes yeux placés sur le même rang. [...]

Je t'adresse, ô Émir, la recommandation de garder et de protéger ce qu'Allâh t'a confié à garder et à protéger. [...] Allâh, dans Sa Bonté, Sa miséricorde et Son indulgence, a fait des dépositaires du pouvoir Ses représentants sur la terre et leur a attribué une lumière qui éclaire aux yeux des sujets les points obscurs des choses les concernant et qui tire au clair celles de leurs obligations qui sont ambiguës. La lumière que font éclater les dépositaires du pouvoir consiste à appliquer les peines écrites et à attribuer, avec fermeté et en termes impératifs clairs, leurs droits à ceux à qui ils appartiennent. La vivification des traditions qu'ont suivies les hommes de bien est de la plus haute importance, car elle est comprise dans les œuvres de bien, qui sont vivantes et impérissables. [...] Émir des Croyants, je demande à Allâh à qui, entre autres bienfaits, tu dois celui de Le connaître qu'en rien Il ne te laisse livré à toi-même et qu'Il ait pour toi les mêmes soins que pour Ses saints et ses amis, car de cela Il est le maître et pour cela c'est à lui qu'on doit s'adresser. [...]

En ordonnant l'application des peines écrites tu diminuerais le nombre des gens à emprisonner, les scélérats et les malfaiteurs prendraient peur et s'abstiendraient des pratiques qui leur sont habituelles. Si tant de gens peuplent les prisons, c'est faute d'une surveillance suffisante exercée sur eux ; l'emprisonnement seul existe, mais non la surveillance. Ordonnedonc à tous les gouverneurs d'exercer une surveillance ininterrompue sur les détenus : celui qui est passible d'une peine discrétionnaire la suivra et recouvrera sa liberté ; celui qui est

détenu sans cause sera relâché. [...] Il m'est revenu qu'à raison d'un simple soupçon ou d'un délit ils infligent jusqu'à deux-cents et trois-cents coups. Ce qui n'est ni licite ni acceptable. Le dos d'un croyant est chose sacrée, sous la réserve de la violation d'un droit dont le respect s'impose. [...] Il n'est pas permis à l'Imâm de montrer, à propos de la peine écrite, de la partialité envers qui que ce soit, et il ne faut pas qu'il craigne un blâme quelconque. Il n'y a à excepter que le cas où il y a doute, car alors il s'abstient, à raison de ce qu'on trouve dans les traditions provenant des Compagnons et des Successeurs et de ce qu'ils ont dit : « Abstenez-vous autant que possible pour les peines écrites lorsqu'il y a des doutes. »